

« RULE OF THREE : Martens monte le moment présent », Rosa Lambert, *Etcetera*, 11 octobre 2017.
<http://e-tcetera.be/rule-three-jan-martens-i-s-m-nah-grip/>



Rule of Three – Jan Martens en collaboration avec NAH / Grip
Rule of Three : Martens monte le moment présent

CRITIQUE 11.10.2017

Par Rosa Lambert

Avec *Rule of Three*, Jan Martens convainc de manière festive, mais excessivement sérieuse. Sa dernière création parvient à exprimer dans le langage de la danse et sans jugement de valeur notre condition humaine contemporaine – souvent qualifiée de superficielle ou de sensationnelle.

L'empressement avec lequel nous passons aujourd'hui d'une source d'information à une autre fait que nous n'abordons que très superficiellement ce que nous rencontrons. Qui plus est, cela réduit considérablement la durée de notre faculté de concentration. Nous enregistrons, mais ne regardons pas vraiment. Une séquence bien précise de *Rule of Three* l'indique très clairement : trois danseurs bougent machinalement leur tête de gauche à droite tandis qu'ils regardent la salle. Ils ont l'air de la balayer, comme des machines, mais on sent qu'ils ne perçoivent rien. Leurs corps sont habités par

l'omniprésence de l'information éphémère. Cela se perçoit d'emblée dans leurs mouvements. Si divergents soient-ils – par moments gracieux, à d'autres, rigides et mécaniques –, tous semblent exprimer une forme de recherche.

Sur le plan formel, il est difficile de définir cette pièce de manière univoque ; Martens fait notamment se succéder de manière directe des séquences très variées qui ne paraissent pas vraiment reliées en matière de contenu. Ainsi, à un moment donné, les danseurs exécutent une sorte de mouvement de gymnastique vêtus de costumes chamarrés et visiblement joyeux, alors qu'à un autre moment, l'extraordinaire Courtney May Robertson effectue une danse du diable sur une scène à moitié obscure. Entre les différents fragments, la scène est plongée dans le noir et les danseurs se changent, ce qui donne à la chorégraphie l'aspect d'un montage aux lignes de fractures évidentes.

Le titre exprime avec concision la force centrale de la chorégraphie. La règle de trois comme nous la connaissons de nos cours d'arithmétique s'appuie sur l'importance d'un troisième acteur dans certains calculs. Qui voit chez l'épicier que 35 tomates coûtent 10 € et souhaite savoir combien en coûtent huit doit obligatoirement faire le calcul intermédiaire du prix d'une tomate (10 € divisés par 35) pour ensuite multiplier ce montant par huit. Dans *Rule of Three*, la trinité se révèle essentielle. La dynamique qui émerge entre les trois danseurs est nuancée et incroyablement équilibrée, précisément parce qu'ils sont à trois et que par conséquent, ils se retrouvent dans une relation spécifique les uns vis-à-vis des autres. Comme chaque personnage conserve et met en jeu son unicité et son isolement dans cette constellation à trois, il en découle une autre forme de solidarité. De nos jours, la solitude s'avère aller de pair avec une nouvelle forme de vivre ensemble, « l'être seul ensemble » dans le monde virtuel qui nous entoure. Chaque danseur bouge totalement différemment des deux autres, mais conjointement, ils forment pourtant un ensemble harmonieux parce que leurs mouvements différents se consolident mutuellement. Pendant une grande partie du spectacle, ils dansent sur un triangle lumineux projeté sur la scène, chacun prenant position sur un des angles. La figure géométrique extériorise très puissamment le rapport entre les danseurs : non pas en face ou à côté les uns des autres, mais autonomes et néanmoins en équilibre.

La dernière séquence reste gravée dans la mémoire parce qu'elle contraste encore plus avec le reste du spectacle. La musique s'arrête de façon très brusque. Les haut-parleurs vibrent littéralement après le son fracassant qui a précédé. Les danseurs se déshabillent en silence et cherchent ensuite des manières de se rapprocher. Ils ne dansent qu'à peine. Ils marchent chacun vers un autre emplacement sur scène et restent assez longtemps dans cette constellation (debout, assis, couchés) avant d'en chercher un nouveau. Pour la première fois, la scène est entièrement éclairée. L'intimité physique de la fin est très émouvante et se démarque totalement du style fragmentaire et abrupt antérieur. Que cela ne concorde en rien avec « l'être seul ensemble » de la première partie n'est ni problématique ni contradictoire : cette scène de véritable union ne se lit pas comme un réquisitoire contre l'individualisme du langage du spectacle. Le choix très éclectique de Martens, tant sur le plan du style que du contenu, ressemble plutôt à une tentative de répondre au climat informationnel actuel. Dans une interview avec Rudi Meulemans dans la brochure du programme, il déclare : « Aujourd'hui, sur le site destandaard.be, on peut lire des articles sur des célébrités qui ont adopté un enfant... », et plus loin « On pourrait le comparer à un site d'information, où de nos jours, des vidéos distrayantes et comiques sont diffusées à pied d'égalité avec des nouvelles importantes... »

La manière dont la musique et le mouvement coïncident dans *Rule of Three* est stupéfiante. Pour ce projet, Martens a travaillé avec le producteur et percussionniste états-unien NAH, qui se produit en direct sur scène. Le paysage sonore est tout aussi éclectique que la chorégraphie. Nous entendons différents styles et influences, allant du hip-hop à la noise, en passant par le jazz. La musique oriente ainsi la danse, et vice versa. Dans cette même interview avec Rudi Meulemans, Martens indique que les deux composantes ont été créées ensemble, que l'une n'a donc pas existé avant l'autre. Cela fait que malgré les mouvements curieux, la chorégraphie paraît naturelle et logique. En outre, nous voyons sporadiquement des projections de passages d'œuvres de l'écrivaine Lydia Davis. Ces extraits semblent aléatoires et disparates, mais correspondent par là à la manière dont nous sommes inondés d'informations les plus diverses à l'heure actuelle. Le texte est cependant trop éloigné de ce qui se déroule sur scène du fait qu'il est uniquement projeté, sans plus. Une seule fois, il n'est pas projeté, mais mêlé à la musique. Les mots sont mieux mis en valeur quand ils participent à la dynamique de fer du son et du mouvement.

Martens s'est inspiré de la tendance contemporaine à diffuser ou recueillir de l'information superficielle, fugace et fortuite. Il nous tend un miroir, avec honnêteté. La question de savoir si cette habitude est bonne ou mauvaise n'est pas posée. Martens ne tombe pas dans le piège de la moralisation. Il constate et observe de manière neutre les créatures friandes d'informations que nous sommes. Ce spectacle donne en tout cas une raison de ne pas être trop inquiet de la façon trop rapide, passagère et parfois superficielle dont nous consommons de l'information : cela s'avère receler un potentiel esthétique que Martens engage avec force dans *Rule of Three* – la magnifique dynamique du « seul ensemble ».